

Communiqué de presse 18 novembre 2020

Citeo devient une entreprise à mission

L'Assemblée générale du 17 novembre 2020 a voté l'adoption du statut d'entreprise à mission pour Citeo. Fruit et aboutissement d'un travail initié il y a près de deux ans avec les parties prenantes internes et externes, ce changement de statut est à la fois un mouvement naturel pour Citeo, pionnière de l'économie circulaire depuis près de 30 ans, et la marque d'une ambition et d'un engagement environnemental et social renouvelés. Citeo annonce également la constitution de son Comité de mission qui accompagnera l'entreprise dans ce nouveau cycle.

Une raison d'être pour répondre à l'urgence environnementale

Face à la nécessité de faire évoluer les modes de production et de consommation pour préserver la planète, l'environnement et les ressources naturelles, Citeo devient une entreprise à mission et se dote dans ses statuts d'une raison d'être et d'objectifs sociaux et environnementaux. Sa raison d'être a été construite de manière collective avec les collaborateurs, les administrateurs et les parties prenantes avant d'être votés par les actionnaires.

La raison d'être de Citeo est la suivante : « Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer les transformations qui s'imposent, Citeo veut engager et accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat. »

Citeo a une expertise historique en matière d'écoconception, de recyclabilité, de tri et de recyclage des emballages ménagers et des papiers. Avec ce nouveau statut d'entreprise à mission, Citeo affirme également ses nouveaux champs d'intervention : réemploi, biodiversité, prévention contre les déchets sauvages, éducation à l'environnement et modes de consommation, au service de la performance environnementale de ses entreprises clientes.

Pour en savoir plus : https://www.citeo.com/le-mag/citeo-devient-entreprise-mission

Désignation du comité de mission

Lors de l'Assemblée générale mixte ayant voté le nouveau statut de Citeo, un Comité de mission paritaire de 10 membres a été nommé. Il aura la charge d'assurer le suivi de la nouvelle raison d'être de l'entreprise.

- des représentants, issus du collège « Personnalités qualifiées » :
 - o Monsieur Carlos MORENO, Professeur des Universités, spécialiste de la Smart City
 - o Madame Shu ZHANG, CEO de Pandobac
 - Monsieur Philippe MOATI, Professeur des Universités, Cofondateur de l'Observatoire société et consommation (Obsoco)
 - o Madame Patricia RICARD, Présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard
- des représentants, issus du collège « Clients » :
 - Monsieur Jacques ROCHER, Directeur Développement durable du groupe Yves Rocher et Président de la fondation Yves Rocher
 - o Madame Laëtitia MAGRE, Co-Présidente de E. Leclerc

- une représentante, issue du collège « Opérateurs :
 - Madame Anne LEGUENNEC, Directrice Générale de l'activité recyclage et Valorisation des déchets de Véolia France
- une représentante, issue du collège « Associations » :
 - o Madame Nathalie BOYER, Directrice générale d'Orée
- un représentant, issu du collège « Elus » :
 - Monsieur Christophe BOUILLON, Président de l'Association des petites villes de France (APVF)

Un salarié désigné par l'entreprise sera également membre du Comité.

Leurs biographies respectives sont disponibles en annexe de ce communiqué

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.

Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de I I milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers et 57,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

Contact presse

Citeo - Laureen Bonnet laureen.bonnet@citeo.com 01 81 69 05 97 / 06 75 65 04 61